

Caen.fr : la Ville de Caen dévoile son nouveau site internet

La Ville de Caen a mis en ligne son nouveau site internet. Plus simple, intuitif et tourné vers les habitants, il doit permettre une mise en valeur des informations et une meilleure appropriation par les différents utilisateurs.

Afin d'élaborer le futur site, une **phase de réflexion a été engagée** dès 2017. Elle se base sur une **analyse du site actuel**, des **retours d'usagers** via un questionnaire, ainsi que des **ateliers de travail avec les services**. Ainsi, le site de la Ville a vocation à être un outil utile aux habitants.

Le site caen.fr comprend plusieurs nouveautés :

- **Une interface plus intuitive pour l'utilisateur**, avec des services en ligne et la simplification de l'arborescence,
- **Une place importante accordée aux contenus géo-localisés**. Cela permet aux internautes de mieux situer les différents services et équipements, et notamment ceux qui se trouvent à proximité de chez eux.
- **Une visibilité accrue pour les associations et leurs activités**, avec l'intégration de l'annuaire des associations dans les contenus du site, et la refonte du portail des associations.
- **Une charte graphique** résolument moderne, colorée et épurée.

La mise en ligne du site nécessitera probablement quelques réglages inhérents au lancement de toute nouvelle plateforme numérique. Une surveillance accrue est prévue les premiers mois pour corriger les éventuels bugs qui pourraient survenir.

Dans la continuité de cette démarche, les internautes sont invités à signaler toute difficulté, ou à faire leurs retours, via le formulaire de contact du site.

